



MANDAT DU CLUB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

COMITE DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DE LOT ET GARONNE

SAMEDI 13 JANVIER 2024

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (+ n°affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom : Prénom

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 13 janvier 2024

Signature du donneur de pouvoir

Signature:

(1) Rayer la mention inutile

(2) Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFK peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.